



SERVIR



N°024

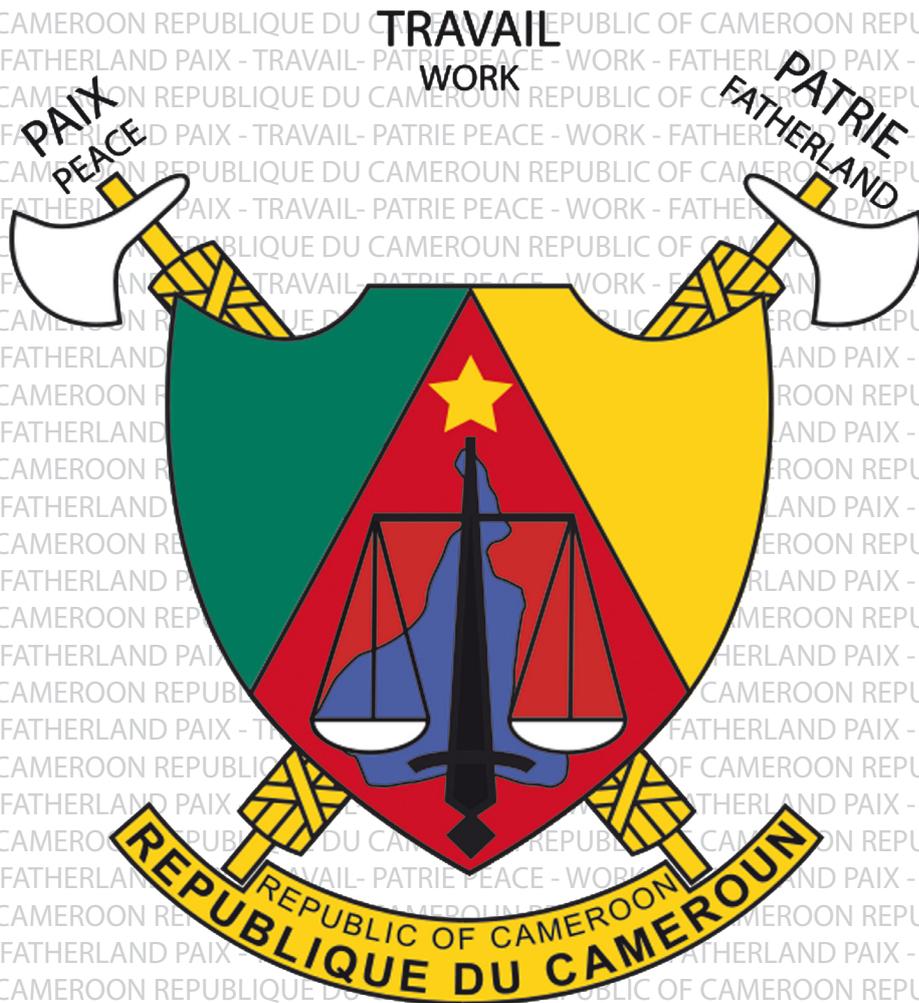
MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA DGSN

MAI 2021

REDYNAMISATION A LA DGSN



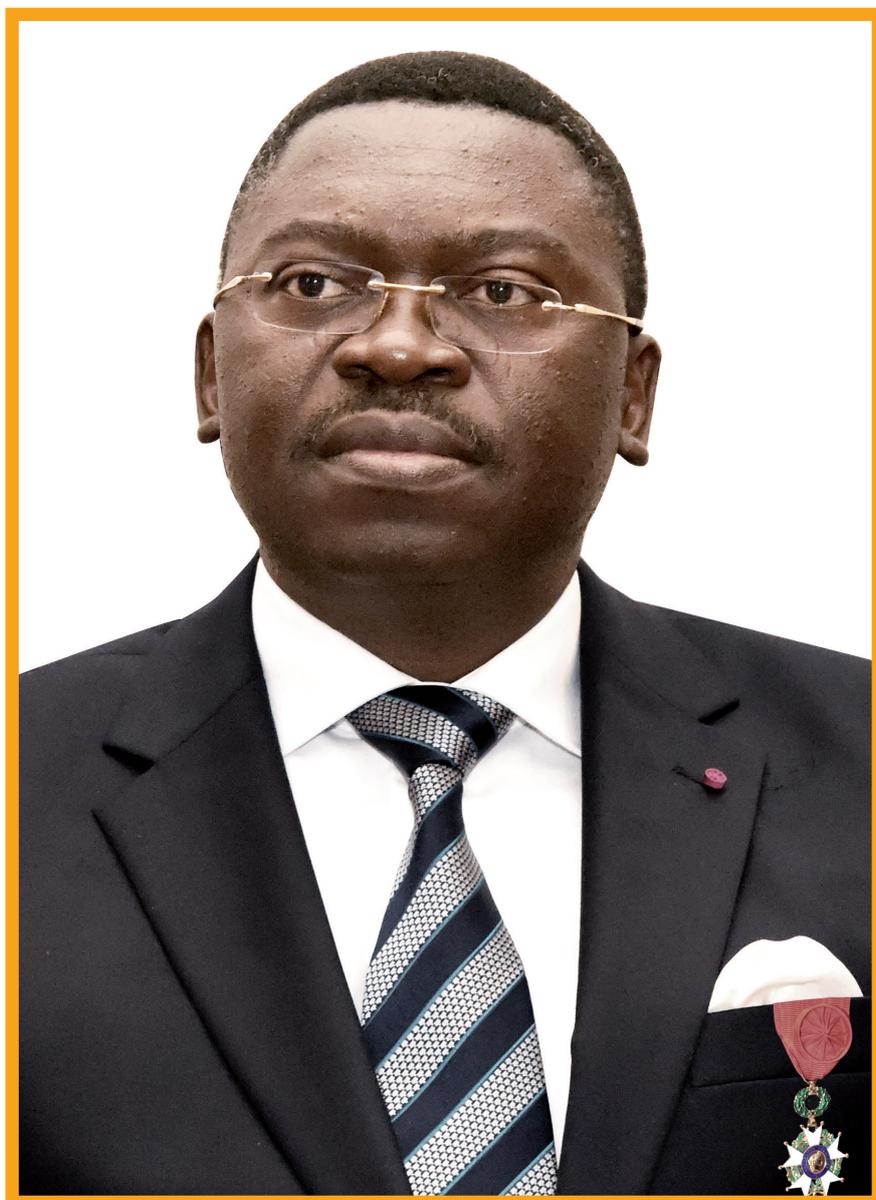
DE NOUVEAUX RESPONSABLES AUX COMMANDES





Son Excellence M. / *His Excellency Mr.*
Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon



Ferdinand NGOH NGOH

Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République
Minister of State, Secretary General of the Presidency of the Republic





Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale
Delegate General for National Security



SERVIR, le magazine trimestriel de la
Délégation Générale à la Sûreté Nationale.
B.P. 1623 Yaoundé - Tél/Fax : (237) 22 20 09 77

DIRECTEUR DE PUBLICATION PUBLISHER

Martin MBARGA NGUELE (DGSN)

CONSEILLER A LA REDACTION ADVISER

CD Dominique BAYA (SG/DGSN)

REDACTEUR-EN-CHEF EDITOR-IN-CHIEF

CD Joyce Cécile NDJEM MANDENG
(CHEF CELLCOM)

SECRETAIRE DE REDACTION DESK SECRETARY

OP1 Elvis TCHOUGA

REDACTION EDITORIAL STAFF

CP Samuel Gervais OBA

CP NDZI Amos TARLA

CP Emmanuel NJINI

CP MEBERE NDIM V

CP Antoine ETOUH NGOTI

CP HAMAN

CP BAKOET

CP Thierry EDZENGTE

OP2 Eric Yannick KOA AMBASSA

OP2 Henri KEYA

OP2 George ARREY AGBOR

IP2 Joseph TAMENJE BINDA

IP1 Thierry OWONO NDJOULI

IP1 Helen AGBOR AMBANG

GPX2 IZORA EKUMI SAKWE

PHOTOGRAPHES PHOTOGRAPHERS

OP1 Rodrigue Arnauld MEKE

GPP Dominique SOUSSIA

GPP Romaric NTCHAMOU

SECRETARIAT SECRETARY

GPP Youssouf NTCHANKO

INFOGRAPHE GRAPHIC DESIGNER

IP2 ABANG FUH S. Chris

IMPRIMERIE PRINTING

SOPECAM (Société de Presse
et d'Éditions du Cameroun)



Installation des
responsables des
services centraux

8



Délivrance des
titres identitaires

28



The GDNS and the
Yaounde city council
in synergy

34



Cybercriminalité

38



Enhanced bilateral relation
between Cameroon
and Nigeria

48

7 EDITORIAL

- Redynamisation et remobilisation

8 EVENEMENT

- Redistribution des cartes:des Hommes nouveaux aux commandes
- Installation des responsables des services centraux: au travail !
- RDNS for the North West: Police Commissioner Wilson ELONG NJUME NJIKANG takes office
- DRSN de l'Ouest: le Commissaire Divisionnaire Moussa Lakréo aux commandes
- DRSN du Centre: le Commissaire Divisionnaire NGAH Didier confirmé
- RDNS for the South:Police Commissioner Hubert Nicolas ZO'OMBAME installed
- DRSN de l'Adamaoua: le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre installé
- DRSN de l'Est: Un homme expérimenté aux commandes

28 ACTUALITE

- Délivrance des titres identitaires: la double identité, le nœud du problème
- Production of identity titles: the Giants stride
- Nominations à des postes de responsabilité: le mérite récompensé

34 POLICE DE PROXIMITE

- The National Security and the Yaoundé city council in synergy
- Lutte contre le COVID-19: le combat continue
- Cybercriminalité:un fléau qui prend de l'ampleur dans notre pays
- Stamp forgery: if you see fraud and do not say fraud, then you are a fraud
- Vol de vehicules automobiles: la Police donne la réplique aux malfrats
- Interpellation de présumés auteurs de contrefaçon à Yaoundé

48 COOPERATION

- Enhanced bilateral relation between Cameroon and Nigeria





Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale

<< REDYNAMISATION ET REMOBILISATION... >>

Les nominations à la Sûreté Nationale du 18 Mars 2021 rentrent dans un processus normal de redynamisation des Services et de remobilisation des personnels. Elles interviennent dans un contexte sécuritaire caractérisé par des perturbations aux frontières de notre pays et en milieu urbain.

Responsables promus, en vous adressant mes sincères félicitations pour la haute confiance dont vous venez de bénéficier de la part du Président de la République, j'attends de vous, et partant, de chaque

fonctionnaire de la Sûreté Nationale :

- de mettre un accent sur la recherche du renseignement prévisionnel et fiable ;
- de faire respecter la loi, maintenir l'ordre public, lutter contre toutes les formes de criminalité ;
- d'assurer le contrôle des flux migratoires et la surveillance du territoire ;
- de sécuriser la nationalité camerounaise ;
- de prêcher par l'exemple dans le respect des Droits de

l'Homme, de faire preuve de discipline, de loyalisme et de professionnalisme.

Je vous demande également d'avoir une collaboration franche avec les Autorités Administratives et Judiciaires, ainsi que les autres Forces de Défense et de Sécurité, pour faire prévaloir la synergie d'actions nécessaire et indispensable pour lutter efficacement contre les menaces sécuritaires de l'heure et relever tous les défis susceptibles de déstabiliser notre Cher Pays.

*Extrait du discours d'installation des responsables des services centraux
22 mars 2021*



Redistribution des cartes

Des Hommes nouveaux aux commandes

Le Chef de l'Etat vient de remobiliser l'effectif des personnels de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, à travers un vaste mouvement des hommes sur toute l'étendue du territoire national.

Le Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Police a signé le jeudi 18 mars 2021, cinq décrets et cinq arrêtés portant nomination à des postes de responsabilité, des fonctionnaires de Police compétents. Ce vaste mouvement au sein de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale vient à coup sûr mettre un terme à toutes les supputations et autres commentaires qui avaient cours dans les chaumières et l'espace public.

Que n'a-t-on pas entendu au sujet de ces nominations qui se faisaient long dans l'attente. Et pourtant, le Chef de l'Etat est seul maître de son temps. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de définir les priorités, en fonction des urgences et des contingences qui s'imposent à la Nation.

Cette redistribution des cartes au sein des Forces de Police rentre dans un processus normal de redynamisation des services et de remobilisation des personnels. Elle intervient dans un contexte sécuritaire caractérisé par des perturbations aux frontières de notre pays et en milieu urbain. Il s'agit :

- des intrusions des adeptes de la

secte Boko-Haram dans la Région de l'Extrême-Nord ;

- des incursions en territoire camerounais de bandes armées suivies de pillages divers dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est ;

- des enlèvements de personnes avec demandes de rançon et

des poses d'engins explosifs improvisés par des terroristes sécessionnistes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- de la recrudescence du grand banditisme et de la criminalité urbaine, particulièrement dans les Régions du Centre, du Littoral, de l'Adamaoua et de l'Ouest ;





- de la récurrence des actes de cybercriminalité sur l'ensemble du territoire national ;
- de la montée du trafic et de la consommation des stupéfiants ;
- des velléités de déstabilisation de notre pays ;
- de la résurgence de la pandémie du COVID-19.

En nous projetant dans un proche avenir, la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, qui débute en janvier 2022 n'a pas été oubliée dans le choix des Hommes nommés. La sécurisation de cette grande fête du football africain se doit de connaître un succès.

Après le galop d'essai réussi lors de l'organisation du CHAN 2020, aucune erreur ne sera tolérée pour ces nouveaux hommes qui ont, au-delà des missions organiques, reçu celles spécifiques y relatives.

Comme quoi, le Chef Suprême des Forces de Police, qui a pris la pleine mesure de la menace sécuritaire actuelle et à venir, a choisi le bon temps pour répondre aux attentes. Au lendemain de la lecture de ces textes présidentiels, le Délégué Générale à la Sûreté Nationale, Martin MBARGA NGUELE a immédiatement procédé aux

installations des responsables. Les Actes du Chef de l'Etat étant d'application immédiate. Le triptyque « **mobilisation, engagement et disponibilité** » a été l'expression clé utilisée dans tous les discours d'installation.

Le gong a sonné pour ceux qui attendaient avec impatience ces mouvements. Que la moisson attendue soit à l'image de la promesse des fleurs sur le terrain de l'action sécuritaire.

CD Joyce MANDENG
CHEF CELLCOM/DGSN





Installation des responsables des services centraux

Au travail !

Mobilisation, engagement et disponibilité sans faille sont les recommandations faites par Martin MBARGA NGUELE aux nouveaux responsables des services centraux de la DGSN.

Après la lecture des textes présidentiels signés le jeudi 18 mars 2021, une Note de Service de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Martin MBARGA NGUELE a invité tous les hauts responsables des services centraux à prendre part à la cérémonie d'installation du lundi, 22 mars 2021.

Ledit rassemblement s'est tenue dans la salle de conférences de l'immeuble siège de la DGSN, dans le strict respect

des mesures barrières édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus. A cet effet, le nombre de responsables conviés a été réduit.

Outre le Secrétaire Général de la DGSN, y étaient présents :

- les Inspecteurs Généraux ;
- les Inspecteurs de la Sûreté Nationale ;
- les Directeurs ;
- les Chefs de Division ;
- et les Chefs de Cellules.

L'arrivée du DGSN à 11 heures a marqué le début de la cérémonie qui s'est articulée sur deux points essentiels: la lecture des textes présidentiels et le discours d'installation.

La lecture des textes présidentiels portant nomination de ces hauts responsables a été faite par le Commissaire Divisionnaire ESSAME Patrice, nouvellement promu Chef de la Division juridique à la DGSN.

Dans son discours



Installation des responsables des Services Centraux



de circonstances, le Chef de Corps de la Police a déclaré aux responsables nouvellement nommés et à l'ensemble des personnels de la Sûreté Nationale que le contexte actuel leur impose « **une mobilisation générale, un engagement de tous les instants et une disponibilité inconditionnelle et sans faille** » pour maintenir l'ordre public et la paix sur l'ensemble du territoire national.

Il a par la suite recommandé à chaque fonctionnaire de la Sûreté Nationale « **la recherche du renseignement prévisionnel et fiable, le respect de la loi, tout en maintenant l'ordre public** ».

Enfin, le Chef de Corps a indiqué aux nouveaux promus qu'il est attendu d'eux le contrôle des flux migratoires, la surveillance du territoire et

« **une mobilisation générale, un engagement de tous les instants et une disponibilité inconditionnelle et sans faille.** »

la sécurisation de la nationalité camerounaise.

Ainsi, ces fonctionnaires de Police doivent prêcher par l'exemple dans le respect des Droits de l'Homme et faire preuve de discipline, de loyalisme et de professionnalisme.

Au cours de ladite cérémonie, on a observé l'émergence d'une nouvelle classe de responsables; jeunes, qualifiés et expérimentés de par leur parcours professionnel qui les a projetés au coeur des services centraux. La photo de famille est venue mettre un terme à cette cérémonie aux allures d'un bal masqué.

OP2 Eric Y. KOA AMBASSA
CELLCOM/DGSN





Regional Delegation of the National National Security for the North West

Police Commissioner Wilson ELONG NJUME NJIKANG takes office

Maintaining order and social peace are the major challenges the new Regional Delegate for National Security, will be facing in a region plagued by secessionist and terrorist acts, since November 2016.

The esplanade of the Senior Divisional Officer for Mezam in Bamenda which served as the setting for the handover ceremony which took place in strict compliance with the covid-19 barrier measures, on Tuesday March 23, 2021, in the presence of administrative, judicial, military, political, traditional and religious personalities of the North-West Region. The arrival of the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE at sharp 11 am marked the beginning of this sober but colorful ceremony.

The two speakers of the day, the mayor of the city of Bamenda and the General Delegate for National Security were full of praise for the Police Commissioner GOUSMO Emile, for the good job done in the region for ten years with devotion earning him the promotion to the post of Director of Finance and Logistics and Computer Management of the General Delegation for National Security.

Beyond the praise given to the outgoing Regional Delegate, the mayor welcomed the incoming Regional Delegate while indicating to him that the

confidence that the population has in the Police must be maintained. The end of his speech was marked by kind words to the Delegate General who was made an honorary citizen of the city of Bamenda.

Speaking in turn, the DGNS recalled that the North West Region has been greatly disturbed by acts of terrorism and banditry, since the start of separatists demands in 2016.

Since then, the North-West Region has remained infested by hordes of lawless criminals, who terrorize the populations with heinous assassinations, gang looting, kidnappings with ransom demands, the laying of explosive devices, fires in schools, hospitals, and other public and private buildings, not without stripping them of their property in sometimes unspeakable conditions.

This security context therefore imposes the incumbent Police boss of the North-West region, to remobilise all National Security personnel in the protection of people and their property, the maintenance of public order and peace in

all the localities of the Region, alongside the other Defense and Security Forces. In this regard, the Regional Delegate will have to ensure that each Police Service accomplishes its missions and invests itself in the search for general intelligence, to dismantle the armed and the gangs camps of secessionist combatants mounted in certain areas of the North West.

To successfully accomplish these noble and exhilarating missions, the Chief of the National Security Corps instructed the incoming Regional Delegate to adapt the intelligence gathering methods to his working environment, and to strengthen collaboration with the population. This collaboration is valuable and essential to preserve and maintain public order and peace. It will also be necessary for it to help fight effectively against other forms of crime, and persistent acts of terrorist groups. That will also go a long way to control and curb the circulation of weapons and improvised explosive devices in the Northwest Region.

At the end of his speech,



PC Wilson ELONG NJUME NJIKANG RDNS/North-West

the Delegate General for National Security pronounced the ritual sentence of taking command, which marked the solemn handing over of command to Police Commissioner Wilson ELONG NJUME NJIKANG. Who is coming from another region in crisis notably the city of Kumba, where he has served since January 2014 as Central Commissioner.

His dynamism and his mastery of the field have earned him the confidence of the Head of State for the high function of Regional Delegate of the National Security of the North-West at 48 years old. He is married and father of two.

After brilliant studies crowned with a Bachelor's Degree in Journalism and Mass Communication at the University of Buea, Police Commissioner Wilson ELONG NJUME NJIKANG was admitted at the National Advanced Police School in 2001, as a Cadet Superintendent of Police. He became a full flesh Superintendent of Police in 2003.

He started his professional career as a support executive at the Central Command of Mobile Intervention Regiments (CCGMI), in Yaoundé before occupying amongst other functions :

- 1st Deputy to the Public Security Commissioner of the town of

- Kribi;
- Deputy to the Emi-Immigration Commissioner of the North Region in Garoua;
- Central Commissioner of the city of Kumba.

He is therefore a police official with a background in public security and law enforcement. He reinforced his professional experience through various internships in the fields of criminal investigation, border protection and community policing, respectively in Botswana, Egypt and the United States of America. He holds several honorary distinctions.

SP Hervé BAKOET
Chief SERCOM/RDNS/NW





Délégation Régionale de la Sûreté Nationale de l'Ouest

Le Commissaire Divisionnaire Moussa Lakréo aux commandes

Le Délégué Régional de la Sûreté Nationale a été installé par le Chef de Corps au cours d'une cérémonie riche en sons et couleurs.

Le Commissaire Divisionnaire MOUSSA LAKREO a pris les rênes de la Sûreté Nationale dans la région de l'Ouest le 24 mars 2021, au cours d'une cérémonie d'installation présidée par le Monsieur Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale.

Le soleil radieux qui a

illuminé la ville de Bafoussam ce jour-là, augurait déjà d'une cérémonie riche en sons et couleurs. Aux premières heures de cette matinée, le personnel de la Mairie avait déjà planté le décor en pavoisant la place des fêtes aux couleurs nationales, et en disposant dans les tribunes les 100 sièges retenus, distanciation

physique oblige.

A l'arrivée de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale à 11 heures, étaient déjà installés à la tribune le Gouverneur de la Région de l'Ouest, AWA FONKA Augustine, le Président du Conseil Régional, le Docteur FOKA FOKA Hilaire, le Maire de la ville de Bafoussam Roger





TAFAM, l'état-major du Gouverneur, les responsables locaux de la Police, les invités spéciaux, un parterre de chefs traditionnels, les dames de la POWA (Association des épouses des fonctionnaires de Police) et la forte communauté Toupouri de Guidiguiss à laquelle appartient le CD MOUSSA Lakréo.

Deux discours ont ponctué cette cérémonie. D'abord celui de monsieur le Maire de la ville de Bafoussam. Il a souhaité la bienvenue à son hôte, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait. Puis, l'édile a émis comme doléance le renforcement de la sécurité dans la ville de Bafoussam, qui devra accueillir une poule de la Coupe d'Afrique des Nations de football en Janvier 2022.

Prenant la parole à son tour, le chef de Corps de la Sûreté Nationale a présenté au nouveau Délégué Régional, la situation sécuritaire de la Région de l'Ouest. Limitrophe de l'Adamaoua, du Centre, du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la Région de l'Ouest fait face à une insécurité ambiante marquée par les incursions des bandes armées venant des Régions du Nord-ouest; les braquages et les vols à mains armées; les vols des véhicules et des motos; le trafic des œuvres d'arts, des médicaments contrefaits; du cannabis, du carburant frelaté, des ossements humains et la montée vertigineuse du désordre urbain.

Dans un tel contexte sécuritaire et pour rassurer monsieur le Maire, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a instruit au nouveau patron de la Police de l'Ouest, de faire de la lutte contre la criminalité urbaine sa priorité, afin de faire de cette belle Région touristique, une agréable destination pour toutes les populations. Il lui a été recommandé, par la même occasion, de mettre un accent particulier sur la surveillance des dispositifs de contrôle aux limites de la Région, pour éviter d'en faire une zone de repli par excellence des hors-la-loi poursuivis par les Forces de Défense et de Sécurité. Monsieur Martin MBARGA NGUELE a également rappelé au

CD MOUSSA Lakréo que les défis qui l'interpellent sont d'autant plus importants que la Région de l'Ouest abritera l'une des Poules de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) 2022, compte tenu des exigences sécuritaires inhérentes à l'organisation d'un événement de cette envergure.

Pour conclure, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a précisé au Chef de la Police de l'Ouest, que la réussite des missions qui lui sont assignées passera par :

- l'encadrement des Hommes placés sous son autorité ;
- la courtoisie et le respect de la discipline dans le service public de la Police ;
- la collaboration intensive avec les populations, ainsi qu'avec les autorités administratives et municipales qui sont engagées dans la lutte contre le désordre urbain ;
- le renforcement de la synergie d'actions avec les autres Forces de Défense et de Sécurité, pour assurer le maintien de l'ordre et la paix dans cette Région.

Après les joutes oratoires, la phrase rituelle a été prononcée par le Chef de Corps, et le commandement a solennellement été remis au nouveau Délégué Régional.

D'une voix ferme, le Commissaire Divisionnaire MOUSSA Lakréo commandera les troupes, constituées pour la circonstance de 5 sections: la musique, la circulation, le maintien de l'ordre préventif, le maintien de l'ordre actif et le maintien de l'ordre renforcé. Ensuite, au pas martial, il procédera à la traditionnelle revue des troupes, sous la cadence par la fanfare de la Police. La foule est séduite et le manifeste par une valse d'applaudissements et de youyous. L'homme à l'honneur sera félicité par le DGSN.

Dernier acte, la séance de travail dans les services du Gouverneur. Elle est élargie respectivement aux états-majors du Gouverneur et du Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Ouest. Séance de travail au cours de laquelle les registres de service

seront successivement paraphés par le Commissaire Divisionnaire Emmanuel MBITI ALINDA, qui a assuré l'intérim à ce poste pendant 9 mois; le Commissaire Divisionnaire MOUSSA LAKREO, nouvellement nommé et le DGSN, Martin MBARGA NGUELE.

Agé de 55 ans, le Commissaire Divisionnaire MOUSSA Lakréo que le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, a bien voulu porter à la tête des Services de Police de la Région de l'Ouest est marié et père de cinq (05) enfants.

Il est originaire de l'Extrême-Nord de notre pays, précisément de l'arrondissement de Guidiguiss où il a suivi ses études primaires et secondaires, avant de poursuivre son parcours universitaire à l'Université de Yaoundé 1. Il est titulaire d'une licence en droit public obtenue en 1993, et d'une maîtrise en administration publique, soutenue en 1995.

Admis à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé en 1998, comme Elève-Commissaire de Police, le jeune universitaire MOUSSA Lakréo est sorti Commissaire de Police en 2000. Il a été promu Commissaire de Police Principal en 2008 et Commissaire Divisionnaire en 2016.

Après un stage d'imprégnation à la Direction des Ressources Humaines à sa sortie de l'Ecole de Police, il est nommé tour à tour :

- Chef de Service de gestion des Gardiens de la Paix de 2^{ème} grade et des Gardiens de la Paix Principaux en 2003 ;
- Commissaire à l'Aéroport International de Garoua en 2008 ;
- Commissaire Central de la ville d'Ebolowa en 2014.

C'est sous une forte pluie, certainement signe de bénédictions pour le promu, que cette journée marathon s'est achevée à Bafoussam, marquant

CP Armand B. MEBERE NDIM V
Chef SERCOM/DRSNO



Délégation Régionale de la Sûreté Nationale du Centre

Le Commissaire Divisionnaire NGAH Didier confirmé

Les services de Police de la région siège des Institutions républicaines ont leur patron.

Cérémonie sobre, mais solennelle, qui a débuté à 11 heures, le jeudi 25 mars 2021 à l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé avec l'arrivée du Chef de Corps, Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale, qui s'est lui-même arimé au strict respect des mesures barrières. Masque facial, distanciation physique observée par le protocole et la garde rapprochée. Aucun détail n'a été négligé.

Immédiatement après la revue des troupes, le Patron de la Sûreté Nationale a été accueilli par le représentant de Monsieur le Maire de la ville de Yaoundé. Le Chef de Corps s'est dirigé vers la tribune d'honneur où avaient déjà pris place le représentant du Gouverneur de la Région du Centre, le Secrétaire Général de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, les autorités administratives et de nombreux hauts responsables de la Police. Quatre articulations ont meublé cette cérémonie.

Le mot de bienvenue du représentant de monsieur le Maire de la ville de Yaoundé a été la première articulation. Il a salué les efforts gigantesques du Délégué Général à la Sûreté Nationale, qui ne ménage aucun effort pour assurer la sécurité des populations au quotidien.

Le seconde temps fort a été le discours de circonstance du Délégué Général à la Sûreté Nationale, Martin MBARGA NGUELE qui a tout d'abord, félicité le Délégué Régional entrant, avant de lui rappeler de ne pas perdre de vue le caractère sensible de la Région qui abrite la cité capitale, siège des Institutions de notre pays.

Le Chef de Corps lui a rappelé qu'il porte désormais la sécurité d'une Région dont le Chef-lieu abritera en 2022, la Coupe d'Afrique des Nations de football, et dont la quiétude, il y a quelques mois, a été perturbée, à deux reprises par l'explosion de bombes artisanales dans la ville de Yaoundé.

A cet égard, le patron de la Sûreté Nationale du Centre devra faire preuve d'anticipation, de proactivité permanente, d'abnégation, de loyalisme et de professionnalisme, pour pouvoir accomplir efficacement ses missions, a poursuivi Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale.

Le Chef de Corps de la Police a recommandé au Commissaire Divisionnaire NGAH Didier entre autres de :

- suivre et encadrer les personnels placés sous ses ordres et de contrôler leurs activités sur le terrain ;

- suivre et faire sanctionner tous les écarts de comportement qui sont de nature à discréditer le Corps de la Sûreté Nationale ;
- encourager la bravoure, la compétence et le mérite conformément aux textes de la Sûreté Nationale ;
- veiller à une bonne et franche





collaboration avec les autorités administratives, judiciaires et les responsables des autres Forces de Défense et de Sécurité ;

- faire du renforcement du partenariat Police-Population sa priorité. Car, la Police est au service de tous et de chacun. Elle doit par conséquent se mettre à la disposition des citoyens pour les servir et non les asservir ;

- impulser une dynamique de courtoisie et en même temps de fermeté dans tous les Services de Police envers les usagers, afin de développer une collaboration saine, axée sur la compréhension mutuelle et une symbiose constructive.

La troisième articulation a été l'installation proprement dite du nouveau Délégué Régional

de la Sûreté Nationale du Centre, le Commissaire Divisionnaire NGAH Didier. Elle s'est faite sous une salve d'applaudissements et, sous le regard émerveillé de son épouse, venue le féliciter avec un bouquet de fleurs.

La séance de travail restreinte avec les autorités de la région du Centre dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Yaoundé a été le dernier point de cette cérémonie d'installation.

Le Commissaire Divisionnaire NGAH Didier prend le commandement des Forces de Police dans la Région du Centre est âgé de 57 ans. Il est originaire du département de la Lékié, Région du Centre. Il est marié et père de sept (07) enfants.

Après son parcours

scolaire et universitaire couronné par une Licence en Droit obtenue en 1986 à l'Université de Yaoundé, il est admis la même année, à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé. Il en ressort nanti du diplôme de Commissaire de Police en 1988.

Après un stage d'imprégnation au Service Provincial de la Sûreté Nationale du Sud-Ouest, il a occupé successivement les fonctions ci-après :

- Commissaire à l'Aéroport International de Douala ;
- Chef de Service des Sports et de la Musique ;
- Commissaire à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;
- Commissaire Central n°1 de la ville de Yaoundé ;
- Directeur Adjoint de la Police des Frontières ;
- Délégué Régional Adjoint de la Sûreté Nationale du Centre.

Bénéficiaire de plusieurs distinctions honorifiques, le Commissaire Divisionnaire NGAH Didier a participé à de nombreux stages et séminaires de renforcement de capacités dans des domaines variés, notamment en Sécurité Publique, Maintien de l'Ordre, Police Judiciaire et Police des Frontières.

C'est donc à un homme pétri d'expérience, ayant une parfaite connaissance du terrain, que le Chef de l'Etat a bien voulu confier les rênes des Services de Police dans la Région du Centre, où il a assuré l'intérim pendant 2 ans 7 mois.



CD NGAH Didier DRSN/Centre

OP2 Eric Yannick Koa A.
CELLCOM/DGSN



Regional Delegation of the National National Security for the South.

Police Commissioner Hubert Nicolas ZO'OMBAME installed

It was under a particularly mild sky that the installation ceremony of the Regional Delegate for National Security of the South, Police Commissioner ZO'OMBAME Hubert Nicolas, took place on Friday March 26, 2021. In strict respect of the Covid-19 barrier measures, a simplified military ceremony was organised with just a few squares and without the traditional parade of troops.

Chaired by the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE, in the

presence of the Governor of the South Region, Félix NGUELE NGUELE, his Staff and the Mayor of the city of Ebolowa, Mr. EDJO'O Daniel. The latter paid a vibrant tribute to the Delegate General for the reforms undertaken within the Police force.

The new Regional Delegate for National Security for the South, inherits the Police Services of a relatively calm region. However, it is not spared by a few acts of criminality recorded here and there such

as: assaults, burglaries, vehicle theft, various forms of trafficking and smuggling. In addition, this border region with the sister countries of Equatorial Guinea, Gabon and Congo, is an area par excellence of transit and mixing of populations likely to make this region a hotbed of the spread of the COVID-19.

In this regard, in his speech, the Delegate General for National Security invited the new Police Chief of the South, to place particular emphasis on the strengthening of border controls





PC ZO'OMBAME Hubert Nicolas RDNS/South

- the prohibition of overloading in public transport vehicles;
- the suspension of the issuance of entry visas, except with exceptional authorization from the Delegate General himself;
- surveillance of gatherings and compliance with hygiene measures.

Beyond this specific mission of preserving public health, the police boss also instructed the Regional Delegate to devote himself to his functional missions; namely the revitalization and coordination of police services; the remobilization of all National Security personnel to effectively ensure the safety and protection of people and property; maintaining order and social peace; the fight against organized crime and crime in all its forms.

Finally, Martin MBARGA NGUELE instructed Police Commissioner ZO'OMBAME to intensify collaboration between the Police and the population, in order to maintain an association of mutual benefit, based on trust. This is why he should consider the population as an essential link in the security system in his Region. Indeed, the forward-looking information that the population can provide is precious and capital for the efficiency of the Police Services.

The new Regional Delegate for National Security for the South, is from the eponymous region. He is fifty years old, married and father of five (05) children.

After his primary and secondary education respectively in Ngaoundéré and Sangmélima,

he continued his graduate studies at the University of Yaoundé II in Soa, where he obtained a first degree in Political Science in 1994.

Admitted to the Yaounde National Advanced Police School in 1998 as a cadet Superintendent of police, he graduated as a Superintendent of Police in 2000. He was promoted to the grade of Senior Superintendent of Police in 2008 and Police Commissioner in 2016.

He was transferred to the Delegate General's office and later onto the Cameroonian Nationality Security System (SENAC), he held among others the functions of:

- Center's Emi-Immigration Commissioner;
- Deputy Director of Continuous Training, Internships and Specializations;
- Director of the Airline Security at the Cameroon Air Lines Corporation (CAMAIR-CO).

Police Commissioner ZO'OMBAME Hubert Nicolas has taken part in numerous training courses and seminars in the area of Frontier Police and Law Enforcement.

To accomplish the noble and exhilarating task entrusted to him by the Head of State, Police Commissioner ZO'OMBAME will have to rely on his qualities, his experience, and the efficiency of his collaborators and the capacity of collaboration with the population.

SP Emmanuel NJINI
Chef SERCOM/DRSNS

and to ensure the strict execution of his missions. This task should be accomplished without harassment or hindrance to the free movement of people and goods, dear to the Heads of State of the Economic and Monetary Community of Central African States (CEMAC).

The Police boss also recommended to Police Commissioner ZO'OMBAME to ensure:

- the systematic wearing of masks in areas open to the public;





Délégation Régionale de la Sûreté Nationale de la l'Adamaoua

Le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre installé

La région château d'eau du Cameroun a accueilli le mardi 30 mars 2021, le Délégué Général à la Sûreté Nationale venu installer le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre, nouveau Délégué Régional de la Sûreté Nationale.

C'est à 11 heures précises ce mardi 30 mars 2021, que le Délégué Général à la Sûreté Nationale est arrivé à l'esplanade des Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua. Dans cette enceinte, s'étaient déjà installés le Gouverneur et son état major ainsi qu'un parterre d'autorités politiques, religieuses et traditionnelles.

Quatre articulations ont ponctué la cérémonie de prise de commandement du Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre. Le mot de bienvenue de monsieur BOBBO SALIHOU, Maire de la ville de Ngaoundéré ; la lecture des textes Présidentiels ; le discours de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale et le rituel de prise de commandement proprement dit.

Les deux personnalités qui se sont exprimées lors de cette cérémonie très courue, nonobstant les mesures prises pour empêcher le Covid-19 de s'inviter à l'évènement, n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre. Le promu du jour

a été décrit comme un homme d'expérience, épris du sens de l'honneur et du bonheur des citoyens. Les deux orateurs ont admis pour s'en féliciter, que le Délégué Régional a réussi à réduire dans sa portion congrue, la criminalité durant les trois années d'intérim passées à la tête de la Police dans la Région château d'eau du Cameroun.

L'Adamaoua, située au carrefour de deux Régions de la partie septentrionale et des trois autres Régions de la partie méridionale du pays. Par ailleurs c'est une zone de transit par excellence et de brassage des populations.

Eu égard à cela, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a prescrit au nouveau Délégué Régional de faire de sa priorité l'éradication des phénomènes tels que :

- le vol de bétail;
- les enlèvements de personnes;
- les coupeurs de route;
- le cambriolage dans les wagons de train;
- l'immigration clandestine;
- et les agressions des usagers par

des mafrats à bord des motos à usage de taxi.

Pour y parvenir, le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre devra veiller sur la présence visible de la Police sur le terrain, sur la courtoisie des Hommes, sur la diligence et la qualité du service rendu. Il devra aussi bâtir et maintenir un lien de confiance avec les populations, afin de développer une saine collaboration.

Par ailleurs, compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Chef de Corps de la Police a recommandé au patron de la Police de l'Adamaoua de prendre aux côtés des autres administrations, toutes les dispositions nécessaires en vue de l'application dans sa zone de compétence, des mesures édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID 19.

C'est par une séance de travail restreinte, tenue dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de l'Adamaoua, que le Chef de Corps a mis fin à la cérémonie, non sans avoir prescrit des recommandations plus



CD TIWA Pierre DRSN/Adamaoua

précises au Délégué Régional.

Le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre, qui prend les rênes de la Police dans la Région l'Adamaoua, est âgé de 57 ans, marié et père de plusieurs enfants.

Après de brillantes études couronnées par une Maîtrise en Droit Privé obtenue à l'Université de Yaoundé, le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre est recruté en 1986, au Secrétariat d'Etat à la Sécurité Intérieure (SESI), devenu Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN), en qualité de Cadre

Contractuel d'Administration. Admis par la suite à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé en 1989 comme Elève-Commissaire de Police, il en sortira nanti de son diplôme en 1991. Dès lors, une riche carrière s'est ouverte à lui. Il a occupé entre autres, les fonctions de:

- Commandant du GMI N°4 du Nord ;
- Chef de la Division Provinciale de la Police Judiciaire du Nord ;
- Sous-Directeur des Enquêtes Criminelles à la Direction de la Police Judiciaire ;
- Délégué Régional Adjoint de la Sûreté Nationale de l'Adamaoua.

Il bénéficie par ailleurs de plusieurs distinctions honorifiques, notamment les Médailles de la Force Publique et de Chevalier de l'Ordre de la valeur.

Il est évident que le Commissaire Divisionnaire TIWA Pierre est un fonctionnaire pétri d'expériences, qui connaît parfaitement la Région de l'Adamaoua où il travaille depuis 07 ans, dont 2 ans comme Délégué Régional par intérim.

CP HAMAN W.
Chef SERCOM/DRSNA



Délégation Régionale de la Sûreté Nationale de l'Est

Un homme expérimenté aux commandes

Le vendredi 23 avril 2021, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Martin MBARGA NGUELE a présidé la cérémonie de prise de commandement du Commissaire Divisionnaire MBIONGUERI, comme Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Est, à la place des fêtes de Bertoua.

L'arrivée de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale à 12 heures à la place des fêtes de Bertoua, a marqué le début de cette cérémonie très courue. Après la traditionnelle revue des

troupes, le Chef de Corps de la Sûreté Nationale a été installé à la tribune où l'attendaient déjà le Gouverneur de la Région de l'Est Grégoire MVONGO, le Président du Conseil Régional Alphonse WOUAMANE MBELE,

le Maire de la ville de Bertoua Jean Marie DIMBELE SODEA, les invités spéciaux, l'état-major du Gouverneur, les responsables locaux de la Police et les Dames de la POWA (Association des épouses des fonctionnaires de





Police).

Deux discours ont ponctué cette cérémonie riche en couleurs. D'abord celui du Maire de la ville. Après avoir souhaité la bienvenue à son hôte, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait, monsieur Jean Marie DIMBELE SODEA, a émis comme doléance que les Commissariats de Sécurité Publique cessent d'être des fourrières. Que toutes les motos interpellées soient conduites à la fourrière municipale. La dérogation à cette réglementation prive la mairie des recettes relatives à la fourrière.

Prenant la parole à son tour, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Monsieur Martin MBARGA NGUELE, a d'abord remercié le Gouverneur de la Région de l'Est pour l'ensemble des dispositions prises dans le cadre de l'organisation de cette cérémonie. Il a par la suite indiqué au Délégué Régional entrant qu'il a la charge de coordonner les services de Police dans une Région assez calme mais qui, de par sa situation géographique, subit les effets des troubles sécuritaires que connaît la République sœur Centrafricaine. Cette Région n'est pas épargnée par quelques actes de criminalité enregistrés de temps à autre, notamment les vols, les agressions, les cambriolages, le braconnage, la contrebande, les enlèvements et les trafics divers.

Le Chef de Corps de la Sûreté Nationale a prescrit au Commissaire Divisionnaire

MBIONGUERI entre autres:

- d'intensifier la recherche du renseignement prévisionnel et opérationnel pour faire échec à toutes les tentatives d'entreprises criminelles de perturbation de l'ordre public et de la paix dans cette Région ;
- de lutter contre toutes les formes de criminalité et d'atteintes à l'ordre public dans le respect de la loi, et d'assurer le contrôle des flux migratoires ;
- de protéger et de sécuriser la nationalité camerounaise dans cette Région où vivent des milliers de réfugiés ;
- de renforcer la surveillance des dispositifs de contrôle aux limites de la Région, pour éviter les incursions des bandes armées venant d'ailleurs ;
- et d'intensifier les patrouilles, et opérations de Police tout en respectant les consignes gouvernementales sur les corridors terrestres.

Par ailleurs, pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés, le Commissaire Divisionnaire MBIONGUERI devra encadrer et recadrer ses collaborateurs, agir en synergie avec les autres Forces de Défense et de Sécurité et veiller à une bonne collaboration avec les autorités administratives.

Agé de 58 ans, le promu est marié et père de cinq (05) enfants. Le Commissaire Divisionnaire MBIONGUERI, après ses études primaires et secondaires à Ngaoundéré, a poursuivi ses études supérieures à l'Université

de Yaoundé où il a obtenu en 1988, une licence en droit public. Nanti de ce diplôme, il intègre la même année, l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé et en sort en 1990 avec le diplôme de Commissaire de Police.

Sur le plan professionnel, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, donc:

- Commissaire de Sécurité Publique de Bafang ;
- Commissaire spécial du Port Autonome de Douala ;
- Chef de Division de la Sécurité Publique et Coordonnateur des ESIR à la Délégation Régionale de la Sûreté Nationale du Littoral ;
- Commissaire Central de la ville de Nkongsamba ;
- Sous-directeur de la Sécurité à la Direction de la Sécurité Publique à la DGSN ;
- Directeur des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique à la DGSN.

Le Commissaire Divisionnaire MBIONGUERI est par ailleurs titulaire de plusieurs distinctions honorifiques: les médailles de la Force Publique, de Chevalier et d'Officier de l'Ordre National de la Valeur. C'est un fonctionnaire de Police chevronné ayant une parfaite connaissance du terrain que le Chef de l'Etat vient de porter à la tête des services de Police de la région de l'Est.

CP Thierry EDZENGTE
SRPP/CELLCOM/DGSN



Les responsables récemment nommés

Le DGSN et son cabinet



M. Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale



CD OYONO CECILE
Inspecteur Général



CD MVOGO JEAN MARIE
Inspecteur Général



CD MESSING Jean-Loius
Inspecteur Général



CD ASA'A Eric CHE
Inspecteur Général



CD EBENDENG MVE Bertrand P.
Inspecteur de la Sûreté Nationale



CD MEKE Boniface
Inspecteur de la Sûreté Nationale



CD MIKIADJE Jean
Inspecteur de la Sûreté Nationale





Les responsables récemment nommés

Le DGSN et son cabinet (suite)



CD KEPAWOU NGAMBO Nathanaël
Commandant
Opérationnel du CCGMI



CD ENGUENE Magloire
Chef du Bureau Central
National Interpol



CD Mandeng Cecile
Chef de la Cellule de la
Communication et des
Relations Publiques



CD PIGUI NGOSSO Eloi
Commandant du Groupe-
ment Spécial d'Operations



CD ZE Jean Joseph
Chef de Cellule du Courrier
et de la Traduction



CD ESSOMBA Erick Nicolas
Chef de la Division des Voyages
Officiel et des Cérémonies



**CD MANGEH John
LAKEM**
Chargé d'Etudes N°1



**CD YUBISSI
NOUTCHENG E.**
Chargé d'Etudes N°2



**Mme MBALLA
Bernadette**
Chargé d'Etudes N°3



**M. TOMO MENYE
Paul**
Chargé d'Etudes N°4



**CD SAMAFU
Ernest**
Chargé d'Etudes N°5



Les responsables récemment nommés

Administration Centrale



CD BAYA Dominique
Secrétaire Général de la DGSN



CD TANEFO VICTOR
Directeur des Ressources Humaines



CD GOUSMO Emile
Directeur des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique



CD EWU Jeanette
Directeur de la Sécurité Publique



CD ONANA ATENGUENE T.
Directeur des Renseignements Généraux



CD GLEDE Bruno
Directeur de la Police Judiciaire



CD ZAKARI YAOU A.
Directeur de la Police des Frontières



CD BILOUNGA Eliane
Directeur de la Santé



CD TANG ENOW L.
Commandant de l'ENSP



CD NITH Pierre
Commandant du CIAP



CD DJELLA Albert B.
Chef du Centre National de Production des Titres Identitaires



CD MANGA ONANA M.
Chef du Secrétariat Permanent au Conseil de Discipline



CD ESSAME Patrice
Chef de la Division Juridique



CD NDOUA ZIE C.
Chef de la Division des Transmissions



CD AKAMESSE Y.M.
Chef de la Division des Sports, des Oeuvres Sociales et de la Musique



Les responsables récemment nommés

Les Délégués régionaux



**CD TIWA Pierre
ADAMAOUA**



**CD NGAH Didier
CENTRE**



**CD MBIONGUERI
EST**



**CD CHETIMA ABBA M.
EXTREME-NORD**



**CD ESSOGO Raymond
LITTORAL**



**CD Wilson ELONG N.
NORD-OUEST**



**CD MOUSSA Lakréo
OUEST**



**CD ZO'OBAME Hubert N.
SUD**



**CD NDIE NGAH Jean M.
SUD-OUEST**



Des milliers de CNI en attente de retrait

Délivrance des titres identitaires

La double identité, le nœud du problème

Le communiqué de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale rendu public le vendredi 8 janvier 2021, était venu mettre un terme aux supputations et revendications des uns et des autres.

Ce communiqué avait été rendu public par le Secrétaire Général de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, à l'occasion d'un point de presse organisé à la salle des conférences de l'immeuble siège de la DGSN, devant un important parterre d'hommes et de femmes de médias nationaux et étrangers. Cette communication avait permis d'éclairer et rassurer l'opinion publique sur la délivrance des titres identitaires, particulièrement les Cartes Nationales d'Identité objet des réclamations telles que le « je veux

ma CNI » qui circulaient ces derniers temps sur les réseaux sociaux. Au sortir de cette importante communication, on a pu retenir que l'opérateur GEMALTO est fiable. Le système biométrique utilisé ne permet aucune passoire. Donc, la Nationalité camerounaise est bien sécurisée. Raison pour laquelle, plus de trois millions de camerounais ayant personnellement changé des éléments de leur filiation, se retrouvent en situation de double, triple, quadruple identité et autres usurpations. Certaines situations nous laissent

perplexes une dame est mariée hier et divorcée aujourd'hui sans pouvoir présenter la grosse du divorce. L'administration ne s'accommode pas de la non justification des statuts. Une situation qui a mis en mal une catégorie de citoyens ne vivant que de renouvellement de récépissé ou certificat de perte et des réclamations sans fin. Face à ce problème de double identité, une législation existe. La Police se charge de l'appliquer à la lettre, conformément à ses missions régaliennes. Il y a lieu de rappeler que l'article





82 de l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état-civil au Cameroun dispose que : « **si une personne se trouve en possession de deux actes de naissances, il n'est tenu compte que de l'acte le plus ancien en date, sans préjudice des poursuites pénales** ».

En l'état actuel de la législation, seule la première identification contenue dans la base des données est considérée comme étant l'identité authentique d'un citoyen. Malheureusement, les détenteurs de ces multiples identités refusent de faire valider leur identité authentique, car ayant développé d'autres avantages avec leurs multiples identités.

Il y a lieu d'indiquer aux usagers se trouvant en double identité et voulant retrouver leur identité d'origine, d'aller se faire enrôler à nouveau sur la base de leurs données originelles et ensuite déposer une requête à la Délégation Régionale de la Sûreté Nationale, du lieu de résidence ou bien au poste d'identification. Leur situation sera normalisée et la carte sera produite.

En ce qui concerne les personnes qui refusent de retourner à leur identité d'origine pour des raisons diverses, cette situation reste préoccupante et est en cours d'examen par un comité interministériel mis en place à cet effet, pour étudier la question et proposer des réponses à la Très Haute Hiérarchie.

Si par contre des erreurs se sont glissées lors de votre enrôlement ou la Police vous informe de ce que les données enregistrées comportent des incohérences avec les pièces justificatives, vous devez vous faire identifier à nouveau en rectifiant l'erreur.

Toutefois, il paraît opportun de préciser que toutes les Cartes Nationales d'Identité de l'ancien système d'identification restent valables jusqu'à leur date de péremption qui est de dix ans.

Solutions mises en place pour améliorer le service

Afin de satisfaire davantage les usagers et booster le capital-confiance qui existe entre la Police et ses populations, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a prescrit un certain nombre de mesures, notamment:

- la mise en service du numéro vert 1550, depuis 2020. Ce service a bénéficié de postes téléphoniques supplémentaires pour éviter la saturation ;
- l'affichage des listes des Cartes Nationales d'Identité déjà produites dans les postes d'Identification ;
- la mise en ligne des listes des Cartes Nationales d'Identité déjà produites sur le site web de la DGSN (www.dgsn.cm). Ces listes sont consultables 24h/24 par tout internaute et sont quotidiennement mises à jour ;
- l'envoi des SMS. L'utilisateur reçoit un SMS au numéro de téléphone donné lors de l'enrôlement, l'informant que sa CNI est disponible au Poste d'Identification pour le retrait ;
- le service Whatsapp. La Police a mis à la disposition des populations, cinq numéros de téléphone pour traiter des requêtes faites par les demandeurs de Carte Nationale d'Identité. Il s'agit des liens whatsapp **693 30 23 55, 695 70 62 91, 696 21 81 28, 696 78 27 97** et **698 30 93 44**. Ils permettent aux usagers en attente de CNI, de signifier leurs requêtes, en postant le récépissé d'enrôlement

pour avoir des informations sur la Carte sollicitée. La réponse des opérateurs du Centre National de Production des Titres identitaires (CNPTI), est transmise dans les brefs délais, parce qu'elle est étudiée au cas par cas. Il est recommandé aux usagers de faire preuve de civisme, en postant un seul récépissé à la fois et sur une seule ligne. Ne pas écrire de messages et, évitez d'appeler parce que ces numéros ne répondent pas;

• enfin, la hiérarchie a mis un accent particulier sur l'accueil des populations au niveau des Postes d'Identification, afin que les usagers bénéficient d'un service de qualité.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale demande aux personnes victimes d'arnaque, de dénoncer les auteurs de ce type d'abus et autres tracasseries policières, en formant le numéro 1500.

Il y a lieu signaler la mise en service du Centre de production secondaire de Garoua. Ainsi, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale verra sa capacité de production des Cartes Nationales d'Identité passée de dix mille à quinze mille par jour.

Précisons que notre système de production des titres identitaires offre des garanties de sécurité et de fiabilité qui le classent parmi les meilleurs systèmes d'identification au monde.

Mais les adeptes de la tricherie ne seront pas sortis de l'auberge, car la rigidité de ce système empêche toutes passoirs et falsifications intentées par les faussaires.

CP Samuel Gervais OBA
SEA/CELLCOM /DGSN



Production of Identification Documents:

The Giant stride Is On

The pioneer officials of the National Centre for the Production of Identification Documents-CNPTI have taken office. They were appointed on March 18, 2021 by the Head of State, Supreme Commander of the National Police Force H E Paul BIYA. Their entry into function is seen as a turning point in government's policy on the production of identification documents as this implies guaranteeing the security of the Cameroonian nationality; this in a bid to ensure the quality, quantity and time it takes to obtain the precious documents in the face of the very strong demand from national and foreign users.

Created by Presidential Decree No. 2016/374 of 04th August 2016, the National Centre for the Production of Identification

Documents-CNPTI has taken off on a strong gear since March 18, 2021, following the appointment by the Head of State, Supreme Commander of the Police Force,

of the first ever chief of centre and other officials of this strategic structure.

Immediately after taking





The Centre for the Production of Identification Documents



identification posts for the correction enlisted errors.

The men appointed and who have taken up duty at the centre all have the required job profile. They are specialists and technicians in the technology of the production of identification documents, computer and electronic engineers, statisticians and many other experts. It is indeed a centre that has been equipped with a gamut of competent human resources that has seen the light of day following the texts of the Head of State.

Concerning logistics, highly sophisticated equipments have been acquired to increase the daily production capacity of the National Identity Card from simple to quadruple; that is from about 2,500 to 10,000 cards per day.

The icing of the cake will be the launching of the Garoua Annex Production Centre where the officials have also been appointed; an invaluable asset in the production of identification documents which will also help to decongest the flow of files which until now were processed and produced only in Yaounde; measures which will help maintain the capital of trust that exists between the National Police Force and its population.

office, the incumbent chief of centre and staff immediately set to work to meet the expectations of the population given the exponential demand for identification documents namely; the National Identity Card for Cameroonians, Professional Cards for police officers and other administrations; Resident Permits, Resident Cards and Refugee Cards for foreigners.

securing the Cameroonian nationality by producing reliable and up to date identification documents, satisfying users within a reasonable time frame while reducing production errors as much as possible; and finally providing suitable solutions to the thorny problem of civil status fraud (double identity) and inter alia.

In addition to the challenge of satisfying users in terms of quantity following the high demand, there are three other major preoccupations:

Regarding the situation of applicants of the National Identity Card-NIC whose files show inconsistencies, CNPTI's top management has drafted strategies aimed at bringing users closer to

SP NDZI Amos TARLA
SSA/CELLCOM/DGSN





Nomination à des postes de responsabilité

Le mérite récompensé

Le Gardien de la Paix de premier grade NGHANGNE FOUAPON HASSAN, il a été nommé Adjoint au Chef de Service de l'exploitation des applications informatiques par intérim, au Centre National de Production des Titres Identitaires, CNPTI. Portrait d'un fonctionnaire de Police objet de toutes les curiosités.

La nomination du Gardien de la Paix de premier grade, NGHANGNE FOUAPON HASSAN fait jaser. Il a été nommé le 18 mars 2021 par arrêté du Chef de l'Etat, au poste d'Adjoint au Chef de Service de l'exploitation des applications informatiques par intérim, au Centre National de Production des Titres Identitaires (CNPTI). Chacun y va de son imagination pour s'expliquer cette responsabilité a lui confiée à sa deuxième année de service. Tous s'interrogent sur les raisons de cette nomination qui emeut plus d'un.

Au vue de cet intérêt, force est de constater que d'une part, la nomination à un poste de responsabilité à la Sûreté Nationale, relève du pouvoir discrétionnaire du Chef de l'Etat. D'autre part, ce choix est motivé par le profil de l'individu. Ce jeune fonctionnaire est ingénieur informaticien option génie logiciel.

Né le 22 Novembre 1994 à Foubot, dans le département du Noun, le jeune NGHANGNE FOUAPON HASSAN fait montre d'une intelligence hors du commun. Il obtient le Certificat



d'Etudes Primaires, CEP, en 2006 à l'école publique d'Ekoudou. En sept ans, il fait un parcours sans faute dans le secondaire en décrochant son Baccalauréat C au Lycée de Nkooza en 2013. Avec au passage l'obtention dans certaines classes, de nombreuses distinctions telles que les Tableaux d'Honneur et les Prix l'Excellence Académique.

Animé par l'ambition d'aller plus loin, le jeune bachelier poursuit ses humanités à l'Institut Supérieur MATAMFEN de Yaoundé. Il choisit l'Ingénierie Informatique. Deux ans après, il obtient le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en 2015. En 2016, il décroche son diplôme d'ingénieur avec mention bien.

Tout ce savoir être et savoir-faire sont le fruit de la conjugaison de la formation académique et des stages pratiques en entreprises. Le jeune Ingénieur en Système Informatique aura fourbi ses armes dans des structures de référence. Entre autres SHCASP Génie Conseil SARL, CIVIL AVIATION PATNERS & SERVICES SARL, CGICOM (Compagnie Générale d'Informatique et de télécommunication).

Le GPX1 NGHANGNE FOUAPON HASSAN



Toutes les conditions étaient donc réunies pour une belle carrière en entreprise. Mais c'était sans compter avec la « passion pour la Paix et la justice » qui rongé l'âme profonde du jeune informaticien. C'est ce qui le pousse à présenter le 05 août 2017, le concours de recrutement direct de 5000 Elèves-Gardiens de la Paix. Il est définitivement admis à ce concours, en septembre 2018. Après douze mois de formation, il triomphe au Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene, le 27 septembre 2019, au grade de Gardien de la Paix. Il est affecté au CNPTI de Yaoundé comme informaticien. Il était personnel d'appui jusqu'à sa nomination.

Cet amoureux de lecture, curieux de la nature est passionné de football. Il est un

coeur à prendre. Aux prétendantes, il affectionne le plat d'okok accompagné du manioc. Il souhaite être un père d'une famille nombreuse. Celui qui a pour devise « humilité, discipline, travail », ambitionne de mettre son génie à contribution pour une « Police Camerounaise technologiquement compétitive et émergente ».

Cet état d'esprit de réussir quelles que soient les circonstances, est un héritage de l'éducation familiale. Il a reçu de ses parents, une formation idéologique de combattant, de travailleur acharné où on ne gagne son pain qu'à la sueur de son front. Pour paraphraser sa maman qui n'a cessé de lui rappeler que « *Malgré les difficultés et obstacles de la vie, il ne faut jamais arrêter de croire en soi, ni désespérer. En plus il faut*

toujours mettre l'Eternel au centre de toutes nos entreprises ou projets, car il est le guide par excellence ».

Rien de surprenant donc que sa jeune carrière de Policier commence par une reconnaissance de ses qualités intrinsèques. Sa nomination rentre en droite ligne avec la politique managériale du Chef de Corps qui a opté pour la Police des métiers. The right man in the right place. A un poste technique spécialisé, correspond un fonctionnaire qualifié en la matière. Car comme l'avait dit le biologiste français Louis PASTEUR, « la chance ne sourit qu'aux esprits préparés ».

CP Thierry EDZENGTE
SRPP/CELLCOM/DGSN



Le GPX1 NGHANGNE à son poste de travail



Handing over of keys to the DGNS

The National Security and the Yaoundé City Council in synergy

Strong relationship of mutual trust between the police and the community they serve are critical to maintaining public safety.

The clarion call of the Police Boss; Martin MBARGA NGUELE, from day one as he took office has been the collaboration between the Police and the population. An idea that has been nurtured for a while and the resultant effects are positively inestimable. It therefore goes without saying that across the national triangle there is a paradigm shift from the orientation of the police being seen as a force to a police being seen as a service-driven institution.

In line with this vision, the

General Delegation for National Security received two newly constructed structures that will henceforth serve as Police Posts at the Tsinga and the Bastos Round-Abouts respectively. The brand new buildings equipped with the necessary office material, were handed over to the National Security on Friday 12th February 2021, in a ceremony presided over by the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE who received the keys of the buildings, from the hands of the Yaoundé City Mayor, MESSI ATANGANA.

The Police boss while reacting to the magnanimity of the Yaounde City Mayor, recommended that the structures be handled with care so that they can serve the purpose for which they have been constructed. He then handed over the keys through the Centre Regional Delegate for National Security for onward transmission to the unit that has jurisdiction over the Tsinga and Bastos neighbourhood.

This timely gift from the Yaounde City Council comes in to reinforce the notion of proximity policing especially in the area of





neighbourhood security not forgetting that it will aptly serve as a deterrent factor to criminals.

Cameroon's Police Force has got to be felt and seen closer to the population more than ever before; thus the major concern of proximity policing. In the last texts reorganising the National Security's Organisational Chart signed in November 2012, the Head of State and Supreme Commander of the Police Force created 374 new police units and that move alone has remained considered by many especially the media as a giant step towards the modern trend of proximity policing.

The creation of specialised units is also an indication of the move towards proximity policing. Such include the Company in charge of security in schools and university campuses, the Company charged with ensuring the security of diplomats and the Regional Traffic Regiments; amongst others.

For most police units to continue work effectively, collaboration like the one witnessed in recent ceremonies is essential. The population must learn to inform police services about acts of criminality which they have knowledge of as well as denounce all criminals hiding in their midst.

It is in this light that the Police boss, His Excellency Martin MBARGA NGUELE in his



clairvoyance had sought this kind of partnership between the Police and the population from the word go.

The fight against crime is a rather complex exercise, which requires each and everyone's contribution. Good Police-Community relations are

imperative for developing trust between the Police and citizens. Without this trust, police work becomes much less effective.

**IP2 ABANG FUH CHRIS
CELLCOM/DGSN**



Centre Spécial de dépistage du COVID-19/ENSP

Lutte contre le COVID-19

Le combat continue

Suite à la résurgence du coronavirus au Cameroun, les autorités appellent les citoyens à la responsabilité individuelle et collective, pour barrer la route à la pandémie.

Commencé en février 2020, on a cru que la pandémie de la maladie à coronavirus a fait son lot de victimes avant d'être maîtrisée courant juillet-août 2020. Les taux très bas d'occupation des lits dans les centres de prise en charge des malades COVID, ainsi que le très bas taux de létalité ont fait croire à nos concitoyens que les

prescriptions gouvernementales liées à la lutte contre le coronavirus avaient été levées.

C'est ainsi que l'organisation en fin d'année 2020 de multiples concerts, funérailles, mariages et la tenue dans notre pays en janvier 2021 du CHAN 2020, nous ont fait oublier que la pandémie n'était pas encore

résorbée. Or, pendant ce temps, il y avait une résurgence de cette maladie hors de nos frontières. En Angleterre et en Afrique du Sud, nous avons vu l'apparition de nouveaux variants de ce virus.

Beaucoup ont cru que le retour à la vie normale était une réalité! Que non. La pandémie gagnait du terrain chaque jour.



résurgence de la pandémie à coronavirus est réelle.

Dans une déclaration spéciale faite le vendredi 5 mars 2021, Monsieur le Premier Ministre a tiré la sonnette d'alarme. La sortie du Chef du Gouvernement est une preuve que la situation épidémiologique est alarmante. Ce rappel à l'ordre fait suite à l'inobservance généralisée des mesures barrières et au regain de la pandémie dans plusieurs villes du Cameroun.

Depuis lors, les statistiques s'affolent. Au 06 mai 2021, le Cameroun compte officiellement **74.946** personnes infectées, 70.497 guérisons et 1152 décès avec 1,5% de taux de létalité et 8,5% comme taux d'occupation des lits.

L'heure est donc grave ! Le coronavirus est là et présent dans notre pays. Nous devons tous nous **REMOBILISER** pour limiter la propagation de cette maladie sur l'étendue du territoire national. Il s'agit d'une responsabilité individuelle et collective. « **Protégeons-nous, protégeons nos proches, protégeons les autres** » dit le slogan de l'OMS.

La Délégation Générale à la Sûreté Nationale a par conséquent actualisé son dispositif de riposte à l'entrée des Services et Unités de Police, pour préserver la santé des Policiers et des populations. Ces mesures sont :

- la prise de la température corporelle avant l'accès aux édifices. Lorsque celle-ci est supérieure à 38°, vous n'accédez pas au bâtiment. Vous êtes plutôt référé vers une formation sanitaire, pour essayer de voir quelle est la cause de cette température élevée ;
- le lavage des mains avec de l'eau et du savon, avant l'accès aux édifices ;
- l'utilisation des gels hydroalcooliques ;
- le port obligatoire et permanent du masque ;
- la distanciation de deux mètres avec les autres ;
- l'évitement des pratiques de salutations habituelles telles que les poignets de mains, les accolades ;
- enfin, le dépistage régulier de chacun.

Ce l'occasion de signaler que le dépistage est gratuit et volontaire. Il continue à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé, qui abrite l'un des Centres de dépistage de l'hôpital central de Yaoundé, et est ouvert de lundi à samedi, de 8h à 12h, à toutes les personnes.

Par ailleurs en attendant la vaccination du maximum d'entre nous, la répression des personnes récalcitrantes au respect des mesures barrières reste de rigueur.

IP1 Thierry OWONO N. CELLCOM/DGSN

Entre le 18 et le 31 janvier, le taux de létalité est passé de 1,5% à 1,6% et le taux d'occupation des lits de 2,8% à 3,6%. Le 27 janvier, le Centre de Coordination des Opérations d'Urgence de Santé Publique signale plus de 1 400 cas actifs, dont 113 hospitalisés avec 22 malades sous assistance respiratoire. Au total, 3. 340 nouveaux cas et 14 décès sont enregistrés par le ministère de la Santé, du 1er au 31 janvier 2021. Le Cameroun fait face à une augmentation du nombre de cas de COVID-19. 30 740 cas cumulés et 474 décès ont été confirmés au 31 janvier 2021. En quelques jours, la situation sanitaire du Cameroun vire au rouge. La

Cybercriminalité

Un fléau qui prend de l'ampleur dans notre pays

La cybercriminalité se définit comme étant l'ensemble des infractions commises au moyen des Technologies de l'Information et de la Communication. C'est un fléau qui affecte tout le monde qui est connecté à internet ou qui utilise les appareils électroniques tels que les téléphones portables, les ordinateurs, les tablettes et les cartes de crédits. La cybercriminalité englobe généralement deux catégories de délits que l'on distingue selon le rôle prêté aux technologies de l'information et de la communication.

Dans un premier cas, l'informatique constitue le support et le vecteur par lesquels les délits sont commis: diffusion de contenus illicites de nature pédopornographique; escroqueries sur sites de vente en ligne ; contrefaçons d'œuvres audiovisuelles ou de logiciels notamment via l'échange direct entre internautes.

Dans le second cas, les réseaux informatiques sont non seulement le vecteur mais aussi, la cible du délit à travers des techniques d'intrusion visant le vol, le contrôle ou la destruction de systèmes ou de bases de

données informatiques. Il peut s'agir de méthodes consistant à forcer l'accès à un ordinateur distant qu'on appelle hacking, à modifier les données et les fichiers, ou à implanter des programmes malveillants au sein des serveurs. Cette technique est dénommée « **cracking** ».

On parle alors d'attaques dites « logiques » perpétrées grâce à des programmes informatiques de type virus, vers, cheval de Troie et autres « bombes » logiques dont les plus célèbres, tels: I Love You (2000), Code Red et Nimda (2001), Slammer (2003) ou encore MyDoom (2004),



ont provoqué des dommages évalués en millions de dollars.

Sur le mode opératoire, ces spammeurs confectionnent alors des logiciels malveillants à travers lesquels, ils infiltrent des comptes privés pour dérober des codes d'accès des comptes bancaires ; pour promouvoir des produits ou services sur les ordinateurs de leurs victimes ; utiliser illégalement les ressources des ordinateurs infectés afin de développer des opérations d'escroquerie et d'initier du chantage.

La cybercriminalité est devenue une préoccupation mondiale d'autant plus que l'infraction peut se commettre à partir de n'importe quel pays, par des groupes de personnes dont certains sont enrôlés dans des réseaux terroristes, d'escrocs invétérés et de délateurs, entre autres.

PRINCIPALES CYBERINFRACTIONS AU CAMEROUN

Les infractions de cybercriminalité enregistrées au Cameroun sont assez nombreuses. Parmi les pratiques les plus élaborées par les cybercriminels pour atteindre leurs objectifs, l'on peut citer :

Vol de la monnaie électronique

Le premier mode opératoire est le suivant. La victime reçoit un appel ou un SMS sur son portable qui lui annonce qu'elle a gagné à une loterie ou que grâce à sa fidélité à l'opérateur de téléphonie, elle a gagné un prix et qu'elle doit entrer en possession sous certaines conditions. L'escroc lui demande alors de saisir une suite de codes à travers lesquels la victime transfère en toute ignorance le contenu de son portemonnaie électronique vers

celui de l'escroc.

Quant au deuxième mode opératoire, l'escroc se rend chez l'opérateur de téléphonie et fait changer la SIM de la victime avec une complicité d'un agent. Il va ensuite vider son porte-monnaie électronique ou se faire passer pour elle pour escroquer ses contacts.

Calling-calling

La victime reçoit un appel téléphonique où l'on lui annonce qu'un proche est en détresse et, que des dépenses ont été engagées. En retour, il lui est demandé de rembourser l'argent qui a été dépensé.

Usurpation d'identité numérique

Le pirate prend le contrôle des différents comptes de la victime sur internet (yahoo, facebook, WhatsApp...). Se fais-



ant passer pour elle, il adresse à tous les contacts de la victime un message mentionnant qu'il est en difficulté et souhaite avoir une aide financière qu'il compte rembourser par la suite. Il communique alors le moyen de lui faire parvenir les fonds. (Orange Money, Mobile Money, express union etc.). Ceux des proches de la victime qui sont épris de compassion vont envoyer de l'argent à l'escroc.

Cyber chantage

L'escroc croise sa victime sur un site de rencontres et se fait passer pour une personne du sexe opposé. Les deux tissent une relation amoureuse sur internet. Fort de la confiance entre les deux tourtereaux, l'escroc demande à sa victime de s'exhiber ou de se masturber devant la webcam. Pendant ce temps, il met en œuvre un logiciel qui permet de capturer ce qui est diffusé sur la caméra. Il menace ensuite la victime de diffuser les images sur internet si une somme d'argent ne lui est pas versée.

Arnaque sur les faux sites de vente en ligne

Un site internet fait le commerce d'un bien qui intéresse les clients (animaux, pierres précieuses, un objet d'art, vêtements...) et cumule un nombre important de fausses ventes avant de disparaître avec les versements des clients. Le client n'est jamais livré.

La fraude amoureuse ou arnaqueur

L'escroc rencontre sa victime sur des sites de rencontres et présente le profil de l'homme

ou de la femme idéale. Plus tard, cette personne est victime d'une agression ou est gravement malade et demande donc à la victime de l'argent pour payer les frais d'hôpital. Il existe de nombreuses variantes de cette fraude mais le but poursuivi est toujours le même, Spolier la victime.

Cyber intimidation

Propagation de fausses nouvelles qui sont des publications virales ou encore propagandistes qui vise à provoquer un émoi collectif sur internet.

CONSEILS PRATIQUES POUR PREVENIR OU LUTTER CONTRE CE FLEAU

Sans être exhaustif, il est conseillé aux citoyens d'éviter:

- d'accepter les gains des loteries dont vous n'avez jamais participé;
- d'exposer en ligne sa nudité aux individus dont vous ne maîtrisez pas la moralité;
- d'accepter les demandes d'amitié de personnes sur les réseaux sociaux que vous ne connaissez pas;
- de faire enregistrer votre mot de passe dans le navigateur de votre téléphone portable ou de votre ordinateur;
- de faire dépanner son téléphone chez un maintenancier dont on ignore la moralité;
- de laisser son téléphone entre les mains d'un inconnu, même pour un court instant;
- que les inconnus passent de coups de fil à partir de votre téléphone portable;
- d'acheter des téléphones portables hors des boutiques de ventes d'appareils électroniques;
- de vous précipiter de venir en

aide à un proche via une tierce personne sans avoir la confirmation de celui que vous voulez aider.

Enfin, il est recommandé de toujours vérifier que les messages reçus de l'opérateur de téléphonie proviennent d'un numéro court à quatre (04) chiffres ou d'un numéro du centre de messagerie de ladite structure.

QUE FAIRE QUAND ON EST VICTIME D'UN ACTE CYBERCRIMINEL ?

En cas d'acte cybercriminel, la victime doit utiliser le moyen classique de dénonciation qui est la plainte, aux fins d'enquête, auprès des services de Police, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale et de l'article 52 Alinéa 1, de la Loi sur la Cybersécurité et la Cybercriminalité du 21 Décembre 2010.

La victime doit par la suite collaborer de façon entière avec les Officiers de Police Judiciaire pour la bonne marche de l'enquête. A ce niveau, le moindre détail est primordial et tout appareil technologique ou support numérique par lequel l'acte a été commis devrait être mis à la disposition des enquêteurs ainsi que toute information y relative.

Utilisateurs de téléphones portables, d'internet, de réseaux sociaux, de comptes bancaires et porte-monnaie électronique, soyez très prudents car la cybercriminalité est un fléau qui prend de l'ampleur dans notre pays. La Police vous appelle donc à plus de vigilance.

**OP2 Henri KEYA
DPJ/DGSN**



l'Unité spécialisée de lutte contre la cybercriminalité

La réponse des pouvoirs publics face à la montée de ce fléau

Dans un contexte généralisé d'expansion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les cybercriminels disposent de la matière pour améliorer leurs techniques chaque jour. De plus en plus, les pays du monde s'organisent afin d'apporter la riposte adéquate au phénomène de la cybercriminalité. Le Cameroun n'est pas en reste.

C'est dans ce contexte que le Délégué Général à la Sûreté Nationale, en date du 23 Mars 2018, a créé au sein de la Direction de la Police Judiciaire, l'Unité Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité (USLUCC). Elle a été rendue opérationnelle dès sa création compte tenu de l'urgence en la matière.

Cette Unité a pour principales missions l'Investigation Numérique, le Renseignement Numérique ainsi que la lutte contre la Cybercriminalité et le Cyber terrorisme.

En matière d'investigation numérique, elle est présente sur les scènes de cyber crime pour

rechercher, collecter, préserver, analyser et mettre sous une forme exploitable par la justice, les traces ou preuves numériques. L'Unité écoute et surveille les réseaux sociaux tout en effectuant des enquêtes judiciaires portant sur les infractions visant ou utilisant des systèmes informatiques ou téléphoniques.

Pour accomplir efficacement ses missions, l'Unité Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité est dotée de trois principaux organes à savoir :

- un Laboratoire central d'Investigations Numériques équipé d'un matériel de haute technologie;

- une Section de veille et renseignements numériques, composée des fonctionnaires de Police hautement qualifiés et spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité ;
- une Section de maintenance, audits et développement des infrastructures.

L'Unité Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité marque une avancée significative dans la modernisation en cours à la Sûreté Nationale. Vous pouvez la saisir par voie de plainte ou de dénonciation.

Note de la Rédaction



kit de traçage des téléphones



Stamp Forgeries

The Police uncovers gang of fake stamp producers

Forgery is a white collar crime when, a person knowingly creates or possesses false documents such as money, postage stamps, military documents, money orders or governments related instruments with a specific intent to defraud others. Our focus on this piece will be on stamp forgery.

The first postage stamp forgery appeared soon after the first stamp was released in 1840. This fake stamp was created to deceive collectors, making them to believe that it's a genuine and valuable item. By 1863, stamp forgeries were so common, so much so that in the world of philately a book titled "FORGED STAMPS: How to Detect them" was published to help stamp collectors identify fake stamps.

Someone once said "if you see fraud and do not say fraud, then you are a fraud". The million-dollar question now pops up: how then can one distinguish a fake stamp from a genuine one? Being able to identify a fake stamp can be quite a challenging branch of philately but at the same time very important. With the advent of new technological gadgets

sprouting like mushrooms in recent times, forgery has become rapid and inevitable in spite of the multiple efforts put in place by the government to quell this ill. We have heard time without number of individuals who

complain that their documents were rejected after they submitted for recruitment or at competitive exams as a result of fake stamps.

The National Security





//

**if you see
fraud
and do not
say fraud,
then you are a
fraud** //

therefore in this light, has been carrying out impromptu raids in some neighborhoods across the national territory; this, in a bid to curb forgery. And again the raid yielded fruits. Some 3 suspects will be facing a string of deception charges after they fell into the dragnet of the joint team of the elements of the Littoral Regional Division of the Judicial Police headed by Police Commissioner OUMAROU and those of the 9th District Public Security Police Station of the city of Douala; led by Superintendents of Police Jean Sylvain Alain.

The trio was caught flagrante delicto in their Deido residence while they were in possession of huge machinery that hosted the production chain of fake fiscal stamps and fake communal stamp. The Police ceased from these suspects a photocopier, a printer, a plastification machine and a personal computer. In effect 500 fake fiscal stamps were already affixed on 500 sheets of plain papers ready for onward distribution and 1061 communal stamps too. Wednesday April 21, 2021 indeed was a black day for the unscrupulous individuals who came to the end of the road.

The Police can but only advice citizens to remain vigilant and buy stamps only at authorized stamp sales points.



A fraudster in action

**ASP George ARREY
SERCOM/DRSNLT**



Vol de véhicules automobiles

La Police donne de la réplique aux malfrats

Depuis janvier 2021, près de vingt véhicules de luxe volés à Yaoundé et à Bafoussam ont été retrouvés par la Police et remis à leurs légitimes propriétaires.

Le mode opératoire des malfrats consistait à cibler un domicile. Après avoir recueilli certains renseignements, ils investissaient discrètement ladite résidence, en attendant le retour du chef de famille. Lorsque le chef de famille arrivait au niveau de son portail et qu'il était ouvert, les malfrats surgissaient de leur cachette et passaient à l'assaut. A l'aide de leurs armes, les bandits tenaient en respect le maître des lieux et la personne venue ouvrir le portail. Chaque membre de ce redoutable gang avait un rôle précis :

les agresseurs conduisaient les otages à l'intérieur de la maison, violentaient et ligotaient tous les occupants avant de cambrioler. Les mécaniciens et tôliers prenaient possession des véhicules volés et les reconfiguraient. Enfin, les receleurs conservaient les véhicules volés et les acheminaient au marché noir. Ces malfrats avaient fait des dizaines de victimes jusqu'à lors.

Leur dernier acte s'était déroulé dans la nuit du 03 au 04 février 2021, au domicile d'un

député au quartier Minkan à Yaoundé. Les braqueurs avaient emporté deux véhicules, de l'argent et plusieurs objets de valeur. Ce parlementaire avait porté plainte le 04 février 2021 à la Direction de la Police Judiciaire. La procédure diligentée par le Commissaire Divisionnaire NTO, Sous-directeur des enquêtes criminelles, avait permis de démanteler cette bande de onze malfrats qui se faisaient appeler « équipe nationale de braquage ».

Les enquêteurs avaient saisi un important butin constitué





de onze (11) armes à feu, des munitions de guerre et de chasse, onze (11) véhicules de luxe, vingt-sept (27) fausses plaques d'immatriculation, des appareils électroniques et d'importants objets de valeur appartenant aux victimes.

C'est avec la même abnégation et le même professionnalisme que les fins limiers de la Police de la Région de l'Ouest avaient pu récupérer entre les mains des malfrats, huit (08) véhicules volés entre le 15 janvier et le 05 mars 2021.

Après les vérifications, les légitimes propriétaires de ces véhicules étaient rentrés en possession de leurs biens.

Que ce soit à Yaoundé ou à Bafoussam, la réussite de

ces opérations d'envergure avait été le fruit de la collaboration permanente entre la Police et les populations. Cette saine collaboration avait permis à chaque fois de mettre le grappin sur toute la chaîne, à savoir: les voleurs, les mécaniciens et les receleurs. Tous ces suspects méditent actuellement leur sort en prison.

Le phénomène de vol de véhicules prend de l'ampleur dans notre pays. A cet effet, le Délégué Général à la Sécurité Nationale invite les propriétaires de véhicules à beaucoup de prudence. Il leur conseille surtout l'installation de dispositifs de sécurité (alarmes, coupe moteur) et de géolocalisation (GPS), qui sont aujourd'hui répandus et à un coût abordable. De même,

les propriétaires sont invités à immatriculer rapidement leurs véhicules dans les services de transport pour pouvoir les identifier facilement au moment des recherches. Car il a été constaté que la majorité des véhicules volés sont sous châssis.

Les victimes de vol de véhicules sont invitées à saisir immédiatement les services de Police au 117 et 1500 et à déposer une plainte dans lesdits services qui vont ouvrir une enquête. Les victimes peuvent également contacter la centrale GPS, si leur véhicule est muni d'équipement GPS ». Le mot d'ordre reste donc la prudence.

OP1 Elvis TCHOUGA
CELLCOM/DGSN



Interpellation de présumés auteurs de la contrefaçon par la Police à Yaoundé

Trois individus passés maîtres dans l'art de la contrefaçon de faux documents administratifs, sont tombés dans les mailles de la Police.

Tout était parti de l'interpellation d'un certain TAOUSSI, au niveau de Melen mini-ferme, dans la nuit du 03 au 04 avril 2021, par les éléments du Commissariat de Sécurité Publique du 5ème Arrondissement de la ville de Yaoundé.

Lors de la vérification de l'identité de ce dernier, les Policiers avaient détecté une anomalie dans son récépissé. Celui-ci avait été signé le 5 avril 2021, pourtant l'interpellation avait eu lieu le 04 avril 2021. Informé de cette incongruité manifeste, le Chef de

cette unité de Police, le Commissaire de Police BAPAMBE Etienne Michel avait prescrit l'ouverture d'une enquête. C'est ainsi que le pot aux roses avait été découvert.

L'exploitation de ce faux récépissé avait permis de remon-





ter la filière et de mettre la main sur le nommé PEKEKUE, auteur présumé de cette contrefaçon et de son complice KOUOTOU. PEKEKUE, âgé de 33 ans, avait transformé sa chambre située au quartier Etoudi, lieu-dit « Abattoir », en laboratoire de fortune, où il établissait toutes sortes de faux documents. Entre autres : diplômes, actes de naissance, permis de conduire, récépissés de Cartes Nationales d'Identité ancien format, passeports, cartes d'étudiants, cartes scolaires, cartes professionnelles.

PEKEKUE s'était fabriqué, à cet effet, de faux cachets ronds de certaines administrations et de faux cachets nominatifs de plusieurs responsables, dont il imitait la signature. Ce partisan du gain facile disposait dans sa chambre, du nécessaire pour produire ces documents : des ordinateurs, des imprimantes, du papier et autres. Il rendait ce mauvais service à ses proches, moyennant de l'argent.

Tous ces trois suspects avaient été déferés au parquet

du tribunal compétent et leur arsenal de travail ainsi que les faux documents produits ou en cours de production ont été saisis.

Le Commissaire de Police BAPAMBE Etienne avait saisi cette occasion pour inviter les usagers à se présenter dans les services compétents, pour la délivrance des documents officiels dont ils en ont besoin.

CP Antoine ETOUH NGOTI
SMA/CELLCOM/DGSN



Des faussaires aux arrêts



Enhanced bilateral relations between Cameroon and Nigeria

Excellent cooperation ties between the Cameroonian and the Nigerian defense and security forces is gradually taking ground of recent.

Cameroon and Nigeria are two brotherly nations that meet regularly to discuss issues of common interest. Going by the concept of good neighborliness the Secretary General at the General Delegation for National Security Police

Commissioner Dominic BAYA received a 19 man delegation from the National Defense College of Nigeria on Tuesday March 9, 2021. The day's discussion focused on the impact of digital technology in police work. The generic

theme was divided into two sub-themes: the fight against cybercrime by the Cameroonian Police and the contribution of digital technology to the work of the Police, with an angle on international police cooperation.





Family Photograph

The visitors from the National Defense College of Nigeria led by El Comodor AYOH Alubodey were thrilled with two key presentations. The first presentation was done by Police Commissioner Dili JACQUES, then the Director of the Judicial Police on 'the use of digital technologies to combat cyber crime'. He revealed that for the year 2020, the Department of Judicial Police received 248 complaints and 102 were confirmed. Out of the 102 confirmed complaints, 46 were

treated successfully while the others are still being attended to.

On his part, the commander of the Yaoundé National Advanced Police School, Police Commissioner TANG ENOW Lawrence Oben; orientated his presentation on the 'Added Value of Digital Technology to Policing in Cameroon'. Police Commissioner TANG ENOW outlined some of the importance of digital technology to police works. The National Command Center

for Video Surveillance enables us to see the entire national territory so we can better monitor and secure our borders in real time. It has also helped in the reconstruction of offences since we have photographs and videos that are recorded. This technology helped to better organize the female AFCON 2016 and the just ended African Nations Championship. We have created what we call intranet. The various services of the General Delegation communicate directly with each other and this has reduced information from going out.

The commander of the National Advanced Police School Yaounde also said the introduction of the digital technology into the Cameroonian Police Force did not go without some challenges encountered.

The first difficulty was resistance to change. Secondly the vision was lofty but expensive. Another problem too was network connectivity.

At the end of the two presentations, the participants were given the opportunity to ask questions with regards to the treated topics. All questions asked were responded to. A vote of thanks was read out by the student representative who was immediately followed by the exchange of gifts.

PI Helen AGOR AMBANG
CELLCOM/DGSN





Quelques numéros de téléphone utiles

Direction de la Police Judiciaire (DPJ) :	222 23 24 11
Groupement Spécial d'Opérations (GSO) :	222 30 32 71
Equipes Spéciales d'Interventions Rapides(ESIR) :	117 ou 17
Compagnie de Sécurisation des Diplomates(CSD) :	120

CENTRE

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 23 26 53
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 23 04 22
Groupement Mobile d'Interventions N°01 :	222 21 24 04
Aéroport International de Yaoundé –Nsimalen :	222 23 36 02

Commissariat Central N°01 :

222 22 29 32

Commissariat du 1er (Centre Administratif) :	222 23 26 56
Commissariat du 2ème (Mokolo) :	222 22 60 68
Commissariat du 3ème (Nkoldongo) :	222 22 44 91
Commissariat du 5ème (Ngoa-Ekellé) :	222 22 01 88
Commissariat du 6ème (Etoudi) :	222 20 80 55
Commissariat du 10ème (Bastos) :	222 21 78 03
Commissariat du 17ème (Messassi) :	655 97 62 15
Commissariat du 18ème (Ngoussou) :	655 97 62 18

Commissariat Central N°2 :

222 22 72 72

Commissariat du 8ème (Mbankolo) :	222 22 62 30
Commissariat du 11ème (Cité-Verte) :	222 22 62 37
Commissariat du 12ème (Nkolbisson) :	222 22 75 83

Commissariat Central N°03 :

222 31 52 92

Commissariat du 7ème (Efoulan) :	222 31 52 92
Commissariat du 9ème (Mendong) :	222 31 85 97
Commissariat du 13ème (Melen) :	222 31 41 04
Commissariat du 19ème (Ahalá) :	655 97 62 21

Commissariat Central N°04 :

222 23 13 34

Commissariat du 4ème (Mimboman) :	222 23 13 34
Commissariat du 14ème (Ekounou) :	222 30 48 53
Commissariat du 15ème (Odza) :	222 30 48 58
Commissariat du 16ème (Mimboman Château) :	222 22 50 62
Commissariat du 20ème (Biteng Maetur) :	655 97 62 24

LITTORAL

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 43 77 32
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 42 19 99
Groupement Mobile d'Interventions N°02 :	233 42 00 99
Aéroport International de Douala :	233 42 37 58

Commissariat Central N°01 :

233 42 79 89

Commissariat Central N°02 :

233 39 67 00

Commissariat Central N°03 :

655 97 65 67

Commissariat Central N°04 :

656 97 00 63

ADAMAOUA

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 25 14 83
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 25 23 59
Commissariat Central :	222 25 12 49
Groupement Mobile d'Interventions N°09 :	222 25 10 87

EST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 24 15 36
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 24 16 37
Commissariat Central :	222 24 11 60
Groupement Mobile d'Interventions N°07 :	222 24 12 90

EXTREME - NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 29 15 01
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 29 32 82
Commissariat Central :	222 29 25 99
Groupement Mobile d'Interventions N°10 :	222 29 12 02

NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 27 22 65
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 27 14 11
Commissariat Central :	222 27 14 11
Groupement Mobile d'Interventions N°04 :	222 27 20 88

NORD-OUEST

Délégation régionale de la Sûreté Nationale :	233 36 11 86
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 36 12 57
Commissariat Central :	233 36 11 44
Groupement mobile d'Interventions N°06 :	233 36 12 14

OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 44 14 19
Division Régionale de la police judiciaire :	233 44 12 24
Commissariat Central :	233 44 14 09
Groupement Mobile d'Interventions N°03 :	233 44 14 97

SUD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 28 33 92
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 28 35 24
Commissariat Central :	222 28 32 13
Groupement Mobile d'Interventions N°08 :	222 28 32 70

SUD-OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 32 33 17
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 32 25 11
Commissariat Central :	233 32 22 22
Groupement Mobile d'Interventions N°05 :	233 32 25 68

Numéro d'utilité publique de la DGSN : **1500**



Pour tout Renseignement
lié au processus d'identification



Ecrivez
sur Whatsapp:

Appelez
gratuitement le

1550

693 30 23 55
695 70 62 91
696 21 81 28
696 78 27 97
698 30 93 44



CONSULTEZ LE
www.dgsn.cm

Pour s'assurer de la disponibilité
de votre titre identitaire

Call Centre fonctionnel
tous les jours ouvrables de 7h30 à 17h30



D.G.S.N

BARRONS LA VOIE AU COVID-19

* Portons le masque facial

* Lavons les mains

* Respectons la distanciation physique



Ensemble nous vaincrons